



# VIOLATION DES DROITS HUMAINS

Etat des lieux des conséquences graves de l'exploitation minière - ISF SystExt - Mars 2016

## ATTEINTE AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES



### RÉPRESSIONS ET

ACTES DE VIOLENCE

#### MENACES ET INTIMIDATIONS DANS LE CADRE DU PROJET WEDA BAY D'ERAMET, MÉGA-MINE DE NICKEL

INDONÉSIE  
NICKEL



Camp de base minier, Cap de Tanjung Uli (2006) [1]

Les habitants de l'île d'Halmahera, dans le nord des Moluques, ont vendu leurs terres, exceptionnellement riches en biodiversité, pour une bouchée de pain, à la compagnie Weda Bay Nickel (WBN) Mine détenue majoritairement par le groupe français Eramet. La commission nationale des droits de l'homme (Komnas HAM) rapporte que ceux qui ont refusé ont été menacés par la police, arme sur la tempe. *The Jakarta Post, 2013*<sup>1</sup>

Des chercheurs des universités de Monash, Deakin et de l'université nationale d'Australie expliquent que les membres des communautés qui vont perdre l'accès à leurs terres cultivables ont été soumis à des pressions et intimidations pour signer des accords avec l'entreprise. *Non-Judicial Human Rights Redress Mechanisms Project, 2013*<sup>2</sup>



### MISE EN DANGER

DES POPULATIONS AUTOCHTONES

#### RUÉE VERS L'OR ET GÉNOCIDE ENVERS LE PEUPLE YANOMAMI

VENEZUELA, BRÉSIL  
OR



Représentants du peuple Yanomami (2011) [3]

Durant les années 1980, les Yanomami ont subi l'invasion de leur territoire par plus de 40 000 orpailleurs brésiliens. Ces derniers ont commis des meurtres, détruit de nombreux villages et diffusé des maladies contre lesquelles les Yanomami ne possédaient aucune résistance immunitaire. En l'espace de sept ans, 20% de la population yanomami a disparu. Au terme d'une longue campagne menée par Davi Kopenawa Yanomami, Survival, et l'ONG CCPY, leur

territoire fut finalement démarqué en 1992 comme 'Parc yanomami' et les chercheurs d'or expulsés. Malgré tout, les orpailleurs sont revenus. En 1993, un groupe d'orpailleurs fit irruption dans le village de Haximú, et assassina 16 indiens, dont un bébé. Sous la pression nationale et internationale, un tribunal brésilien condamna cinq orpailleurs pour génocide. *Site de Survival*<sup>4</sup>

#### MASSACRES ET VIOLENCES PAR L'ARMÉE DANS LA PROVINCE DIAMANTIFÈRE DE MARANGE

ZIMBABWE  
DIAMANTS



Champs miniers dans la province de Chiadzwa (2009) [2]

En 2008, l'armée du Zimbabwe a lancé des mesures de répression sanglantes au Zimbabwe oriental après que l'on ait découvert des diamants dans les champs de Marange. La police et les soldats, déployés par le gouvernement, ont massacré environ 200 personnes en prenant le contrôle de la zone. Les populations locales sont battues, les femmes violées, et tous sont forcés à travailler dans les mines de diamants. Les soldats n'en ont jamais été tenus pour responsables.

Human Rights Watch a constaté en 2009 que, malgré une diminution des meurtres, les forces armées du Zimbabwe contrôlent toujours la plupart des zones, en dépit de l'engagement du gouvernement de les retirer. Les soldats continuent les abus dans Marange, y compris le travail forcé, la torture, les coups et le harcèlement, sur lesquels le gouvernement du Zimbabwe ferme les yeux. *Human Rights Watch, 2010*<sup>3</sup>

#### LUTTE DES DONGRIA KONDH CONTRE LE PROJET DE MINE DE BAUXITE ET DE RAFFINERIE DE VEDANTA

INDE  
ALUMINIUM



Femmes du peuple Dongria Kondh (2006) [4]

Dans la partie nord-ouest des monts Niyamgiri, l'entreprise multinationale Vedanta Resources a démarré en 2000 un projet de mine de bauxite et son usine de transformation. Or, ces collines sont sur le territoire des Dongrias Kondhs, pour qui ces collines sont sacrées ; ils ne coupent pas les arbres et ne cultivent pas les terres situées au sommet de la colline car ils vénèrent la divinité Niyam Raja Penu, qui, selon leurs croyances, vit à cet endroit. *Amnesty International, 2010*<sup>5</sup>

Concertation des populations insuffisante et bâclée, accusations d'expulsions forcées, bassins de décantation ne respectant pas les normes internationales... amènent à une incroyable mobilisation locale relayée notamment par les ONG Amnesty International, Survival International et Novethic. Après six ans de lutte, le ministère de l'environnement indien annonce en janvier 2014 qu'il annule définitivement le projet. *Novethic, 2014*<sup>6</sup>

## ATTEINTE AUX DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



### TRAVAIL

DES ENFANTS

#### ORPAILLAGE ARTISANAL ET EXPOSITION AU MERCURE DANS LE CERCLE DE KÉNIÉBA

MALI  
OR



Enfants dans une mine artisanale au Libéria (2011) [5]

Entre 20 000 et 40 000 enfants travailleraient dans le secteur de l'exploitation aurifère artisanale au Mali. La plupart commencent à travailler dès l'âge de six ans. Ces enfants sont soumis à quelques-unes des pires formes de travail des enfants, qui entraînent des blessures, une exposition à des produits chimiques toxiques, voire la mort. Certains sont peut-être victimes de la traite des enfants.

Dans les zones d'extraction minière artisanale, les jeunes filles sont aussi victimes d'exploitation et d'abus sexuels. Le gouvernement malien a entrepris une démarche encourageante pour protéger les droits des enfants. Il a déclaré illégal leur travail dangereux dans les mines artisanales et a adopté en juin 2011 un Plan d'action national pour l'élimination du travail des enfants. *Human Rights Watch, 2011*<sup>7</sup>



### CONDITIONS DE TRAVAIL

DIFFICILES ET DANGEREUSES

#### ESCLAVAGE MODERNE DANS LES EXPLOITATIONS DE CHARBON CHINOISES

CHINE  
CHARBON



Mine de charbon de Lao Ye Temple (Chine, 1999) [7]

Ce que l'on ne savait pas, il y a un siècle, ou que l'on maîtrisait mal, est maintenant parfaitement connu et ne supporte pas de sacrifier des milliers de victimes chaque année (on parle de 6 000 en 2004, et les autorités chinoises annoncent un comptage officiel pour 2010 de 2 433 tués dans des accidents dus à l'extraction de la houille, chiffre à majorer).

Les conditions de travail sont inimaginables : les ouvriers peuvent travailler de 10 à 12 heures par jour, six et parfois sept jours par semaine. Chaque mois, ils effectuent entre 80 et 200 heures supplémentaires quand la loi en autorise 36. Les exploitants chinois profitent de la population des migrants ruraux, naïfs et soumis au diktat de la survie, déconnectés de leur réalité et soumis de fait à un impératif de gain à tout prix, fut-il faible. *Le Nouvel Obs, 2011*<sup>8</sup>

#### MINES ARTISANALES DE CUIVRE ET DE COBALT À KAMBOVE (KATANGA)

RDC  
CUIVRE, COBALT



Enfants creuseurs dans l'Est du Congo (2010) [6]

L'ONG Vision du Monde (membre expert du Comité Consultatif de l'UNICEF et du HCR) a réalisé une étude dans des mines artisanales de cuivre et cobalt dans la province de Katanga (RDC) auprès de 50 enfants mineurs. 19% ont témoigné avoir vu un enfant mourir dans une mine artisanale. 87% ont expérimenté des douleurs physiques et beaucoup ont été blessés. 67% ont reporté une toux fréquente et persistante.

Plusieurs filles ont eu des infections génitales après avoir travaillé dans une eau acide qui leur arrivait jusqu'à la taille. Les enfants ne sont pas contraints de travailler dans les mines ; ils le font de leur plein gré. Ils apprennent le travail de leurs parents et, dans les cas de pauvreté extrême, ils comprennent qu'ils aident ainsi leur famille à joindre les deux bouts. *Vision du Monde, 2013*<sup>9</sup>

#### REPRÉSAILLES SANGLANTES SUITE À UNE GRÈVE, MINE DE MARIKANA

AFRIQUE DU SUD  
PLATINE



Mineurs de Marikana lors de la venue du Président Zuma suite au drame (2012) [8]

En septembre 2012, la multinationale Lonmin se voit contrainte d'augmenter les salaires de plusieurs catégories de mineurs de 11 à 22%. Il s'agit de l'issue d'une grève qui aura duré 6 semaines. Quelques 3 000 travailleurs avaient arrêté le travail et réclamaient une forte augmentation salariale. Lonmin n'avait pas bronché. La tension s'était rapidement accrue. Les jours suivants, dix personnes avaient été tuées à la mine.

A l'annonce d'une manifestation de centaines de grévistes, une importante force policière épaulée par un imposant matériel roulant et des hélicoptères avaient été dépêchés sur place. Le 16 août s'ensuivaient de violents affrontements dont on allait dénombrer 34 tués. Des journalistes révélaient que les grévistes avaient été traqués par la police et abattus de sang-froid. Au total, 46 personnes allaient perdre la vie dans le conflit social de Lonmin. *Raf Custers, 2012*<sup>10</sup>

Credits photos : [1] Muhammad Ector Prasetyo, 2006, Licence Creative Commons (CC BY 2.0) / [2] Aristocrats-hat Press, 2009, Licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 2.0) / [3] Luigino Bracci, 2011, Licence Creative Commons (CC BY 2.0) / [4] Rita Willaert, 2006, Licence Creative Commons (CC BY-NC 2.0) / [5] DW Akademie - Africa, 2011, Licence Creative Commons (CC BY-NC 2.0) / [6] ENOUGH Project, 2010, Licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 2.0) / [7] LHOON, 1999, Licence Creative Commons (CC BY-SA 2.0) / [8] GovernmentZA, 2012, Licence Creative Commons (CC BY-ND 2.0)

Bibliographie : [1] Article dans Courrier International "INDONÉSIE - Du nickel contre une bouchée de pain" du The Jakarta Post publié le 31 octobre 2013 / [2] "Access to Justice for Communities Affected by the PT Weda Bay Nickel Mine - Interim Report" - Rapport de Non-Judicial Human Rights Redress Mechanisms Project de Septembre 2013 / [3] "Deliberate chaos. Ongoing Human Rights Abuses in the Marange Diamonds Fields of Zimbabwe." - Rapport de Human Rights Watch de Juin 2010 / [4] Page "Les Yanomami" sur le site de Survival, consulté le 28 avril 2015 (https://www.survivalfrance.org/peuples/yanomami/) / [5] "Ne détruisez pas nos vies pour produire du minerai - En Inde, des vies dévastées par une mine de bauxite et une raffinerie d'alumine" - Rapport d'Amnesty International de Février 2010 / [6] Article sur le site de Novethic "Victoire par KO des Dongria Kondh sur le groupe minier Vedanta" publié le 14 janvier 2014 / [7] "Un mélange toxique - Travail des enfants, mercure et orpillage au Mali" - Rapport de Human Rights Watch de 2011 / [8] "Les enfants travaillant des mines s'expriment - Recherche sur les enfants dans les mines artisanales à Kambove, en RDC" - Rapport de Vision du Monde de mai 2013 / [9] Article sur le site du Nouvel Obs "Le mineur chinois : exemple type de l'esclavage au travail" publié le 31 octobre 2011 / [10] Article de Raf Custers "Après Marikana, l'Afrique du Sud va devoir prendre une décision" publié sur le site du GRESEA le 27 décembre 2012.

